



MIEUX PRÉSERVER LE CACHET DU QUARTIER

Jusqu'au 15 juin à la mairie, vous pouvez consulter et émettre des remarques sur le futur document d'urbanisme établi pour préserver les richesses architecturales du cœur de ville historique. Cette enquête publique est la dernière étape avant la mise en application de l'Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP) d'Annonay.

Quel enduit utiliser pour restaurer une façade ? Quels matériaux éviter pour ne pas dégrader le patrimoine du quartier ancien ? Quelles règles respecter pour intégrer correctement une construction neuve dans le paysage ? Toutes ces questions trouvent des réponses dans le règlement de l'AVAP, rédigé par la Ville d'Annonay, qui fixe des règles détaillées en matière de patrimoine bâti. L'AVAP vient apporter un nouvel outil à tous les propriétaires pour réaliser des travaux dans le respect du patrimoine annonnéen typique. Un centre ancien préservé, avec une architecture homogène, c'est un quartier qui conserve son charme et son attrait.

En projet depuis plusieurs années et élaboré avec des historiens locaux et des professionnels, l'AVAP présente un diagnostic complet des aspects patrimoniaux et environnementaux d'Annonay. Ce document cartographie les espaces les plus caractéristiques en axant les efforts de préservation sur trois secteurs : le cœur de ville historique élargi (du boulevard de la République au Champ de Mars), la « ceinture verte » sur les hauteurs du centre-ville, les hameaux anciens et les berges de la Cance et de la Deûme. Dans ces zones, l'AVAP complètera le futur Plan local d'urbanisme d'Annonay.

Vous êtes propriétaire et souhaitez savoir ce que contient le règlement de l'AVAP ? Vous pouvez consulter le document et rencontrer le commissaire enquêteur à la mairie d'Annonay jusqu'au 15 juin.

Infos : 04 75 69 32 50.

CHAPELLE SAINTE-MARIE : ENTREZ DANS LA DANSE

Le cœur de ville historique compte un nouvel équipement culturel et un nouveau lieu d'attrait touristique. La chapelle Sainte-Marie, dans la rue du même nom, a en effet rouvert ses portes en mars après huit mois de travaux de restauration. L'édifice est désormais un espace de création chorégraphique et d'accueil du public pour des répétitions et divers rendez-vous autour de la danse.

Les travaux de restauration et d'aménagement ont été portés par la Ville d'Annonay et soutenus par de nombreux partenaires.

Le 28 avril, vous avez été plus de 300 à participer aux visites guidées de la chapelle. À présent lieu de travail de la Compagnie de danse la Baraka, la chapelle Sainte-Marie est régulièrement ouverte au public. La Baraka communique sur l'ensemble des événements accessibles à tous. Renseignez-vous !

www.aboulagraa.fr



BRÈVES

Promotion du projet au Salon de l'immobilier de Lyon

Le projet de redynamisation du cœur de ville historique d'Annonay a été présenté à de nombreux investisseurs privés lors du Salon de l'immobilier de Lyon en mars dernier. La maire Antoinette Scherer, son adjointe à la rénovation urbaine Danielle Magand, et des agents en charge des projets d'aménagement urbain et immobiliers dans le quartier sont allés à la rencontre des investisseurs pour faire la promotion des nombreux dispositifs incitatifs pour acheter et réover à Annonay. Des contacts très positifs en vue de futures réhabilitations et mises en location.





Fragilisé par un incendie en août 2016, l'immeuble privé situé au n°23 rue Franki Kramer est en cours de démolition partielle. Dans le cadre d'une procédure de péril imminent, les façades hautes sont déconstruites et la parcelle est déblayée de l'ensemble des gravats. La rue reste fermée à hauteur des travaux jusque fin juillet, sauf du 18 au 22 juin pour permettre à tous de profiter de la Fête de la musique (bal des Forges le 21/06 en soirée).



Pourquoi démolir cet immeuble ?

Depuis l'incendie, les façades ne sont plus retenues par la construction intérieure. Des mouvements sont constatés, laissant craindre un effondrement sur la rue. Ayant pris un arrêté de péril, la Ville d'Annonay a la responsabilité légale de tout mettre en œuvre pour protéger les personnes et les biens.

Pourquoi maintenant ?

Les propriétaires privés de l'immeuble avaient jusqu'en novembre 2017 pour réaliser les travaux de sécurisation. Face à leur inaction, la Ville d'Annonay a engagé les démarches nécessaires pour se substituer à eux, conduisant à un démarrage des travaux le plus rapide possible, en mai 2018.

Et la préservation du patrimoine ?

Cet immeuble n'est pas classé au titre des Monuments historiques et n'est pas situé dans un secteur protégé. Cependant, la Ville d'Annonay, soucieuse de la préservation du patrimoine, sauvegardera les éléments les plus remarquables, dans la mesure du possible. La façade en pierre et en arcades du rez-de-chaussée sera conservée, ainsi que tout élément remarquable retrouvé dans les gravats.

Que va devenir cette parcelle ?

La Ville n'étant pas propriétaire et ne souhaitant pas racheter cette parcelle, aucun projet public n'est donc prévu une fois l'intervention d'urgence réalisée.

Déménagement / emménagement

Vous partez ou arrivez ? Demandez une autorisation de stationner auprès de la Ville d'Annonay, elle vous facilitera l'accès à votre appartement. Si vous partez, aidez-nous à garder la ville propre en prenant soin d'évacuer vos encombrants en déchetterie. Si vous arrivez, faites-vous connaître au service État civil à la Maison des services publics ou bien à l'Atelier du projet, 20 rue Boissy d'Anglas. Un accueil des nouveaux arrivants a lieu chaque année en mairie au mois de novembre.

L'aire de jeux est ouverte !

Une nouvelle jeunesse pour le square Sabattier, à deux pas de la place de la Liberté. L'aire de jeux récemment installée est composée d'un tourniquet et d'un toboggan. Un aménagement qui fait déjà des heureux, en témoigne la forte fréquentation par les enfants depuis le mois d'avril. Des améliorations restent à apporter dans les prochains mois : plantations, protection des talus, etc.



Une nouvelle boutique vient d'ouvrir ses portes place des Forges, en face de l'église Notre-Dame. Et si vous poussiez les portes de « Miroir soleil » ?

Le concept store « Miroir soleil » est né de la volonté d'Elodie et Xavier Gonzalvez (artiste plasticienne et brocanteur) de créer un lieu où chacune de leurs passions puisse cohabiter et dialoguer dans un joyeux mélange.

Récemment installé à Annonay, le couple nourrit l'espoir de participer à la redynamisation du cœur de ville historique en proposant un lieu atypique, qui propose des objets vintage, des objets déco, du petit mobilier, des œuvres d'art... « *Ce quartier nous parle car il nous fait penser au quartier dans lequel nous vivions à Nîmes, un quartier populaire un peu en marge du reste de la ville, mais qui est une vraie mine de talents et de personnalités* ».



Ouverture : Mercredi, vendredi et samedi 10h-12h 14h-19h et sur RDV.

Tél. : 06 22 85 84 94 mail : xavier.gonzalvez@hotmail.fr

AGENDA



Mercredi 20 juin de 14h à 17h

Portes ouvertes du Conservatoire de musique d'Annonay, route Levert.

Mercredi 20 juin dès 16h

Ménage citoyen, 26 rue Franki Kramer. Grand coup de balai dans le quartier. Apportez vos gants, sceaux, brosses et balais. Après l'effort, le réconfort... s'en suivra un repas partagé place du Champ de Mars et enfin un spectacle organisé par Quelques p'Arts à la clinique Chiron à 20h30. Organisation Centres Sociaux et Atelier du Projet. Rens : 06 27 74 77 68.

Mercredi 20 juin

Passage de la course cyclotouriste l'Ardéchoise à Annonay.

Jedi 21 juin à partir de 18h

Fête de la musique. Concerts dans le centre-ville. Bal des forges sur la place du même nom, ambiance Colorado rêvé et danses country.

Buvette et restauration sur place. Dès à présent, venez participer aux ateliers de préparation du décor tous les lundis et mercredis de 14h à 16h au 26 FK.

Vendredi 29 juin

Événement « Faites du sport » et « Festijeunes », en soirée place des Cordeliers. Animations, concerts, démonstrations sportives.

Du 2 au 19 juillet

« le village de l'été », place des Cordeliers. Animations gratuites du lundi au jeudi à partir de 16h30.

Agenda complet sur ardechegrandair.com rubrique «Sortir à Annonay»

 **ANNONAY** cœur de ville historique

Un projet de :



Avec le soutien de :